

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône, Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Assurance des évêchés et des maisons d'éducation. — IV Correspondance romaine. — V Le Congrès Eucharistique : lettres épiscopales. — VI Curés canonisés ou béatifiés. — VII Variétés.

## AU PRÔNE

Le dimanche, 24 avril

On annonce :

La fête de saint Marc et la procession ;  
Celle des St. Philippe et Jacques ;  
Le mois de Marie (1).

## OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 24 avril

Messe de saint Fidèle de Sigmaringen, M., *double* ; mém. du IV dim. après Pâques ; préf. pascale ; dernier Ev. du dim. — I vêpres de saint MARC, *double de 2e cl.* ; mém. de saint Fidèle (pas du dim.).

Le lundi, 25 avril

Procession au chant des litanies des saints (chaque invocation répétée), suivie des versets, répons et oraisons. Messe fériale (à la suite du 5e dimanche) ; préf. pascale.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 1 mai

DIOCÈSE DE MONTRÉAL.— Du 26 avril, N.-D. de Bon-Conseil (St Mary's) ; du 1 mai, saint Philippe et saint Jacques (le Mineur).

DIOCÈSE D'OTTAWA.— Du 26 avril, N.-D. de Bon-Conseil (Hintonbourg) ; du 1 mai, saint Philippe (Richmond et Argenteuil).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 25 avril, saint Marc ; du 29 avril, saint Pierre (Pike River).

**DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.** — Du 30 avril, saint Sévère ; du 1 mai, saint Philippe.

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — Du 30 avril, sainte Catherine de Sienne (Hatley) ; du 1 mai, saint Philippe (Windeor Mills).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — Du 26 avril, N.-D. de Bon-Conseil ; du 30 avril, sainte Sophie.

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.** — Du 26 avril, saint Clet.

**DIOCÈSE DE PEMBROKE.** — Du 26 avril, N.-D. de Bon-Conseil (Long-Saut) ; du 1 mai, saint Jacques (Portage-du-Fort). J. S.

### Prières des Quarante-Heures

MERCREDI,	27	AVRIL	— Nazareth.
VENDREDI,	29	"	— Saint-Thomas-d'Aquin.
DIMANCHE,	1	MAI	— Collège de Montréal.
MARDI,	3	"	— Séminaire de Philosophie.

## ASSURANCE DES ÉVÊCHÉS ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

### Communication officielle

Le temps fixé par les règlements de l'Association d'Assurance Mutuelle des Evêchés et des Maison d'Education et de Charité, pour le versement de la répartition destinée à payer l'incendie des couvents de la Pointe-Aux-Esquimaux, de Sainte-Agate et du Jardin de l'Enfance à Joliette, est expiré depuis le 4 avril. Les assurés qui ne se sont point encore acquittés de cette obligation, sont respectueusement priés de faire parvenir le plus tôt possible au secrétaire-trésorier le montant dû.

(1) Indulgences : 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge ; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.



écrits ne  
commen  
pas tout  
obstat. I  
cause. O  
nement  
en favou  
qu'on esp  
avaient c

— Le  
d'un gra  
ment dû  
caserne r  
sorti. Il  
même qu  
terciens  
la substa  
voir être  
six mois,  
expiraie  
vent pou  
miné, le  
Mais s'il  
cation, de  
avant de  
une fave  
prendre.  
demandé

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 16 mars 1910.

**L**y a une dizaine d'années la Congrégation des Rites s'occupa des écrits de M. Olier, le vénéré fondateur de la compagnie de Saint-Sulpice, pour savoir si ses écrits ne pourraient faire obstacle au procès de béatification commencé déjà depuis assez longtemps. L'épreuve ne parut pas tout-à-fait satisfaisante et l'on ne put obtenir le *nihil obstat*. Il semblait y avoir là plus qu'un retard apporté à la cause. Or j'apprends qu'il n'en est rien. Sans connaître aucunement les nouveaux arguments invoqués par la postulation en faveur de la sûreté de doctrine de M. Olier, j'entends dire qu'on espère cette fois réussir à lever tous les obstacles qui avaient dans le temps empêché le procès d'avancer.

— Le service militaire obligatoire, qui est maintenant la loi d'un grand nombre de puissances européennes, est excessivement d'êt pour l'Église. Un prêtre qui passe deux ans à la caserne ne rentre pas toujours au séminaire comme il en est sorti. Il apporte parfois avec lui des habitudes spéciales. La même question se pose pour les religieux, et en 1896 les Cisterciens réformés (Trappistes) avaient obtenu un indult dont la substance était la suivante. Quand un des leurs savait devoir être pris par le service militaire, il faisait des vœux de six mois, renouvelables mais conditionnels, de telle sorte qu'ils expiraient d'eux-mêmes quand le sujet devait quitter son couvent pour se rendre à la caserne. Son service militaire terminé, le sujet n'était point tenu à rentrer dans son couvent. Mais s'il le voulait, ses supérieurs, après avoir éprouvé sa vocation, devaient lui faire faire le triennat des vœux simples avant de l'admettre à la profession solennelle. Cet indult était une faveur spéciale que les autres instituts ne pouvaient prendre. Aussi les Frères de Saint-Jean de Dieu en ont-ils demandé et obtenu l'extension à leur ordre ; et le 29 décem-

bre 1909, cette faveur leur a été accordée. Or il paraît presque certain que, considérant les avantages sérieux que donne ce décret, la Congrégation l'étendra sous peu à tous les ordres et à tous les instituts.

— J'ai dit plusieurs fois déjà que la situation religieuse italienne était inquiétante pour les congrégations d'hommes et de femmes. Le gouvernement actuel ne fera rien contre elles, malgré les excitations de l'extrême gauche et des socialistes ; mais rien ne nous promet que ce gouvernement durera. Au contraire, plusieurs symptômes permettent de prévoir son remplacement prochain. Alors ce seront les franc-maçons militants qui prendront le pouvoir et exécuteront le programme des loges. On ne touchera pas aux établissements d'instruction qui sont internationaux, comme les différents collèges des séculiers ou des réguliers. Ce serait trop grave, et des complications internationales ne manqueraient point de surgir. De même la Propagande ne sera point attaquée. Il y a une trentaine d'années au moins, on fit demander au gouvernement italien de pouvoir convertir en titres au porteur les titres nominatifs de rente italienne donnés à la Propagande en compensation des propriétés que l'État lui avait prises et fait vendre. Les négociations étaient en bonne voie, et le roi Humbert lui-même, plus honnête qu'on ne le croit ordinairement, avait fait bon visage à cette proposition. Mais le gouvernement refusa, preuve qu'il caressait en secret l'espoir de consommer la spoliation de la Propagande en cessant le paiement des titres de rente lui appartenant. C'est donc toujours une menace qui pèse sur la Propagande, mais elle semble encore d'une exécution un peu lointaine. Les ordres ont imaginé divers moyens pour échapper à cette spoliation probable. Je me garderai de les dévoiler pour ne point donner l'éveil. Je me contenterai de dire qu'ils ont pris toutes les précautions possibles pour garantir leurs œuvres. L'avenir dira leur efficacité, à laquelle je crois peu ; car l'exemple de la France nous montre que lorsqu'on veut voler, il n'y a pas de précautions

qui valent  
que le pape  
que Pie  
du Sacré  
bonne sc  
leur exé  
toutes le

— L'I  
Turmel,  
sous les  
nous fait  
qui l'ava  
7 mars, 1  
pas close  
prêtre qu  
l'Index, c  
le même  
suivies d  
damnatio  
tout le t  
l'Index t  
Jadis l'I  
ouvrages  
qualifiée.  
pour les  
discrédit  
humaine.  
pable de  
reux que  
servent p  
venin de

— Le  
suite de  
point les  
service e

qui valent contre ce que les sectaires appellent une loi. Mais que le péril soit menaçant, je n'en veux d'autre preuve que ce que Pie X vient de dire à la supérieure générale des Dames du Sacré-Cœur qu'il recevait en audience. Il lui dit savoir de bonne source que les plans de la secte allaient bientôt recevoir leur exécution, et qu'elles se hâtassent de vendre au plus tôt toutes les propriétés immobilières qu'elles avaient en Italie.

— L'Index vient de condamner un nouvel ouvrage de l'abbé Turmel, prêtre du diocèse de Rennes, et qui s'abritait jadis sous les pseudonymes d'Herzog et de Dupin. Le même décret nous fait savoir que M. Turmel s'est soumis à la condamnation qui l'avait frappé l'année dernière. Aujourd'hui, par décret du 7 mars, nouvelle condamnation, et je crois que la série n'est pas close. C'est vraiment une situation étrange que celle de ce prêtre qui ne sait pas écrire un ouvrage sans le faire mettre à l'Index, et qui continue toujours à écrire, naturellement dans le même sens, ce qui lui vaut de nouvelles condamnations suivies de lettres de soumission et d'excuse. Comme la condamnation est toujours naturellement tardive, les ouvrages ont tout le temps de se vendre, de faire du mal, et les foudres de l'Index tombent sur une édition souvent entièrement épuisée. Jadis l'Index condamnait en bloc, *in odium auctoris*, tous les ouvrages *parus* et à *paraître* qui sortaient d'une plume disqualifiée. Pourquoi ne prendrait-on pas les mêmes précautions pour les auteurs qui semblent n'avoir d'autre but que de discréditer la foi catholique et la réduire à l'état d'une croyance humaine, évoluant comme toutes les choses humaines et incapable de nous donner la vérité ? Ces auteurs sont plus dangereux que les ennemis déclarés de notre foi, parce qu'ils se servent précisément de leur rôle dans l'Eglise pour infiltrer le venin de leurs erreurs.

— Le Souverain-Pontife, qui s'occupe avec tant d'esprit de suite de la réforme des dicastères ecclésiastiques, n'oublie point les modifications d'ordre matériel qui peuvent rendre service et faciliter l'accomplissement des devoirs, ou satisfaire

aux besoins des fidèles. Il fait renouveler le pavé de Saint-Pierre ; l'œuvre marche marche régulièrement et déjà toute la partie qui regarde la Chaire et est limitée par la Confession est en état. Une des causes de ruine de ce pavé était le poids des orgues mobiles que l'on transportait à divers autels de la basilique pour le service du chœur. On aurait pu, il est vrai, remplacer ces massifs rouleaux de bois par des roues caoutchoutées ; mais on conserve ce qui existe et ces malheureux rouleaux, dont la surface est loin d'être égale, brisent les marbres sur lesquels ils s'appuient. Ces orgues sont destinées à disparaître et seront remplacées par d'autres orgues monumentales qui seront placées, non point au fond de la nef, sur la paroi de la loge des béatifications, mais dans les deux transepts de droite et de gauche. Un comité *mondial*, le nom commence à entrer dans la pratique usuelle, s'est formé à Paris pour réunir des adhésions d'abord, puis les fonds nécessaires. Les catholiques ont souscrit déjà des sommes importantes. Mais le comité veut pour vérifier son titre que l'univers catholique entier contribue à cette œuvre et fasse au Souverain-Pontife ce don vraiment royal. Pie X est le pape de la musique sacrée, et c'est un délicat hommage que de lui donner dans sa basilique le moyen de rendre les cérémonies plus imposantes et les chants plus harmonieux. De grandes orgues manquent à Saint-Pierre, bientôt la lacune sera remplie. Des comités sont établis dans tous les pays européens et maintenant on va en créer d'autres en-dehors de l'Europe. Les Etats-Unis ont promis leur adhésion, et le Canada lui-même ne sera point le dernier. Mgr Bégin, archevêque de Québec, pendant qu'il se trouvait à Rome, a été pressenti sur ce point et a donné les meilleures espérances. La réunion du Congrès Eucharistique serait une occasion pour faire connaître à l'épiscopat canadien cette œuvre et solliciter ses encouragements et son adhésion. Le Souverain-Pontife s'intéresse vivement à l'exécution rapide de ce projet. Je voudrais, disait-il au président du comité dans une récente audience, je voudrais voir vos orgues dans Saint-Pierre avant de mourir. Le vœu du pape sera exaucé et l'univers catholique sera heureux de correspondre à ce désir.

— Tou  
à la coup  
lanterne d  
pavé de la  
première,  
forme elli  
mètres au  
qu'à la co  
dernière p  
vient de f  
au-dessus  
sans fatig  
ront jouir  
préciseme  
remplit ex  
2,50 de lo  
quatre cal  
par un n  
plus fort  
communic  
conséquen  
draient se  
tout autou  
les visiteu  
faire l'asc  
marbre bl  
sonnages  
On a mén  
ce qui pe  
à Saint-P  
tements.

— A to  
manqué d  
qui ont ét  
elle-même

— Tous les étrangers qui viennent à Rome veulent monter à la coupole de Saint-Pierre. L'opération n'est point aisée car la lanterne de la coupole se dresse à 136 mètres au-dessus du pavé de la place. L'ascension s'effectuait en deux parties. La première, par une sorte d'escalier ou mieux de plan incliné de forme elliptique, conduisait sur le toit de la basilique, à 44 mètres au-dessus du pavé de l'église. Puis, de là, on allait jusqu'à la coupole et on terminait, en haletant plusieurs fois, la dernière partie de l'ascension. La Fabrique de Saint-Pierre vient de faire installer, dans la cage de l'escalier qui conduit au-dessus de la basilique, un ascenseur électrique qui déposera sans fatigue les visiteurs au sommet de l'église, où ils pourront jouir d'un panorama inoubliable. L'ascenseur a été installé précisément dans le vide elliptique de l'escalier, et la cage le remplit exactement. La cabine mesure 3 mètres de large sur 2,50 de longueur, peut porter 300 kilogs et est soutenue par quatre câbles d'acier de 20 millimètres de diamètre actionnés par un moteur électrique de 10 chevaux. C'est l'ascenseur le plus fort et le plus élevé de toute l'Italie. Pour empêcher toute communication entre l'escalier et la cage de l'ascenseur, et par conséquent protéger les visiteurs qui imprudemment voudraient se pencher dans le vide, une grille en fer forgé court tout autour de l'escalier. Si l'ascenseur existe, rien n'empêche les visiteurs doués de bonnes jambes et d'une forte poitrine de faire l'ascension à pied, lisant au passage les inscriptions de marbre blanc qui rappellent les noms des rois, princes et personnages de marque qui ont voulu monter à la coupole. On a ménagé un arrêt au plan de la loge des béatifications, ce qui permettra au Souverain-Pontife de pouvoir descendre à Saint-Pierre et remonter ensuite sans fatigue dans ses appartements.

— A tout monument il faut une inscription ; et on n'a point manqué d'en poser une pour rappeler le fait et les prélats qui ont été préposés à ce travail. Je ne citerai pas l'inscription elle-même, mais me contenterai d'indiquer comment on a en

latin résolu la difficulté de parler d'un ascenseur, nom qui ne se trouve certainement pas dans les œuvres de Cicéron ou des poètes de l'époque impériale. On a gravé sur le marbre *Electricum anabathrum positum*. Le mot est bien d'allure un peu barbare, mais on pourrait demander aux Aristarques de faire mieux.

— En même temps que l'on va inaugurer l'ascenseur de la coupole pour la Saint-Joseph, on fait aux portes de la basilique vaticane une modification qui sera certainement appréciée des visiteurs. On sait que les portes des tambours sont closes par de pesantes nattes recouvertes de cuir et qui s'ouvrent chacune dans un sens différent, de façon à ne point permettre le courant d'air. La portière extérieur s'ouvre au dehors ; celle des tambours au dedans. C'est grâce à cette précaution que l'on doit, en partie du moins, la température toujours égale de Saint-Pierre, pendant les rigueurs de l'hiver comme durant les ardeurs de la canicule. C'est le système usité dans toutes les églises de Rome. Et s'il remplit son but, il faut avouer qu'il est bien mal commode. Ce sont des efforts parfois héroïques pour soulever la portière dans l'entrebaillement et résister à la poussée de la natte qui retombant pesamment sur vous de tout son poids, vous chasse violemment dans l'intérieur. Maintenant grâce à Mgr di Bisogno, économiste de la Fabrique de Saint-Pierre, ce système si ancien va être remplacé par un autre plus moderne qui offrira les mêmes garanties, mais n'aura point les inconvénients des vieilles portières. Ce sont des portes qui roulent librement sur leurs gonds en s'arrêtant au milieu, sans cependant être arrêtées par un loquet quelconque. La partie supérieure de ces portes est formée de glaces qui laissent la lumière pénétrer à l'intérieur du tambour, ce qui est essentiel pour la décence, et sera très apprécié des pèlerins. C'est encore le jour de la Saint-Joseph que ce perfectionnement entrera en vigueur, et on ne peut que féliciter les administrateurs de la Vaticane de l'avoir réalisé.

\_\_\_\_\_ DON ALESSANDRO.

L

LET

The Most

My dear

When  
would be  
this great  
our below  
that your  
Catholic  
purposes  
will certainly  
commencing  
an era of  
It will show  
great truth  
; and  
Christ the  
the divine

In her  
all men.  
common  
with well  
ledged by

---

 LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE
 

---

 LETTRES EPISCOPALES
 

---

 LETTRE DE SA GRANDEUR MGR McCARTHY
 

---

 ARCHEVÊQUE D'HALIFAX
 

---

The Most Reverend Paul Bruchési, D. D.

Archbishop of Montreal.

My dear Lord Archbishop :

When I first learned that the Eucharistic Congress for 1910 would be held in Montreal, I rejoiced heartily, not only because this great religious event is so rich in promised blessings for our beloved Canada, but also because it is in all ways fitting that your metropolitan City should be the scene of this truly Catholic gathering. From my further consideration of the purposes which, through the earnest efforts of Your Grace, it will certainly attain, I am even more fully convinced that the coming Congress is destined, in God's Providence, to mark an era of the utmost importance for the Church in this country. It will show forth, in a public and solemn manifestation, the great truth which lies at the heart of Catholic belief and practice ; and it will offer to all who are sincerely seeking for Christ the evidence which He himself declared should prove the divinity of His mission and work.

In her external features, the Church of Christ is visible to all men. As an organization whose members are united by a common faith and worship, whose leaders from a hierarchy with well-defined powers, and whose supreme Head is acknowledged by all the faithful, the Church compels the attention

qui ne  
ou des  
e Elec-  
ure un  
tarques

ir de la  
asilique  
ciée des  
ses par  
chacune  
le cou-  
elle des  
que l'on  
gale de  
durant  
toutes  
avouer  
is héroi-  
résister  
vous de  
r. Main-  
rique de  
par un  
ais n'au-  
sont des  
étant au  
alconque.  
aces qui  
; ce qui  
pèlerins.  
ectionne-  
les admi-

ANDRO.

and even the admiration of the world. In every field of activity where the good of mankind is sought, Catholic endeavour is foremost — uplifting the poor and the weak, bringing succour and comfort wherever sorrow or suffering is found, diffusing knowledge, fostering art, and carrying the light of civilization to the uttermost ends of the earth. In these countless ways, the vitality of the Church is so manifest and provokes inquiry on the part of all who look beyond facts to find their explanation.

It is natural indeed that those who see in the Church only a human institution should try to account for her fruitful activity by referring it to such causes as the wisdom of her rulers, the compactness of her organization, the training of her clergy, the prudence of her legislation, the loyal obedience of her members. And doubtless all these are elements of her life; but that life itself, its inner sustaining source, only they discern and rightly understand who know that within the Church there is an abiding Presence, that Jesus Christ is as literally and truly in our midst to-day as He was once among His Apostles, and that from each of our altars there flows out incessantly a stream of grace, of spiritual power, of faith and hope and love that cleanses and quickens the souls of them who believe.

« He that eateth my flesh and drinketh my blood, abideth in me and I in him. » This is the final explanation, given by Christ himself, of the spiritual life and energy which characterizes His Church — of the zeal, the self-sacrifice, the obedience and the generous initiative which mark the true Catholic. Let it once be understood that Jesus dwells continually beneath the sacramental veils, in the humblest shrine as in the majestic basilica, accessible at all times to our prayers, nourishing as strengthening our souls, renewing each day the sacrifice of the Cross — let this great central fact be realized, and the

whole in growth, other tha

The Co  
ther rep  
language  
action, in  
temporal.  
merged in

ration —  
center. A  
hour tha  
Testamen  
all may h  
also may  
hast sent

Essenti  
unity is n  
endeavou  
fully plar  
The powe  
resolve of  
of Him w  
them also  
« through  
and their  
unity of f  
are one b

It pleas  
ended, to  
splendour  
Apostle P  
so may w

whole inner life of the Church, its vigour and its ceaseless growth, will then be seen in its source ; for in truth it is none other than the life of Christ himself.

The Congress to which we now look forward will bring together representatives of various lands — men who differ in language, in national characteristics, in modes of thought and action, in all those interests which are purely human and temporal. Yet, at the foot of the altar, these differences will be merged in one common faith, in one and the same act of adoration — a belief and a worship which has Jesus Christ for its center. And this unity is just what He prayed for in the solemn hour that followed the institution of the new and eternal Testament, the sacrament of His body and blood : « that they all may be one as thou, Father, in me and I in thee ; that they also may be one in us that the world may believe that thou hast sent me. »

Essential as it is to the Church established by Christ, this unity is not and cannot be the outcome of any purely human endeavour, of any compromise or combination, however skilfully planned, that sets aside the Eucharistic presence of Christ. The power of unification is not derived from the thought and resolve of individual minds ; it issues from the efficacious Will of Him who says : « And not for them only do I pray, but for them also who *through their word* shall believe in me. » It is « through their word, » through the teaching of the Apostles and their successors, that mankind must be brought to that unity of faith whereof St Paul declared : « For we being many are one bread, one body, all that partake of one bread. »

It pleased our Saviour, even before His earthly mission was ended, to let some of His chosen ones behold His heavenly splendour on the mount of the transfiguration. And as then the Apostle Peter answered : « Lord, it is good for us to be here, » so may we, assembled about our eucharistic Saviour, exclaim :

it is good for us to go apart for a time from the cares and concerns of our earthly existence, and to listen with faith and thankfulness to the voice that comes down from the excellent glory : « This is my beloved Son in whom I am well pleased, hear ye him. »

It is in this spirit of faith that our bishops and clergy and people will enter the Eucharistic Congress, convinced that they « are no more strangers and foreigners, but fellow citizens with the saints and the domestics of God ; built upon the foundation of the apostles and prophets, Jesus Christ himself being the chief corner-stone. »

In anticipation of this sacred reunion, I beg you, my Lord Archbishop, to accept the heartfelt congratulations of myself, my clergy and the faithful of this Archdiocese, and the assurance that their prayers are daily offered to our eucharistic Lord for the happy consummation of your desires in behalf of the Congress to be held in His honour.

† E. J. McCARTHY, ARCHBISHOP OF HALIFAX.

Halifax, March 15th 1910.

### CURÉS CANONISÉS OU BEATIFIÉS

 A béatification du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Marie Vianez, curé d'Ars, est venue compléter la liste des curés que le XIXe siècle a vus arriver aux honneurs du culte public. Ce sera en effet le mérite de notre temps, qui a rendu si précaire et si difficile le ministère du prêtre dans les paroisses, d'avoir racheté ce tort particulier, en s'associant à la glorification d'un plus grand nombre de saints curés que tous les âges précèdent.

Le siècle  
Pie VII élu  
piémontais  
long, il est  
canonisatio  
et ceux de  
Jean Saca  
la confessi  
Saint-Louis  
me de Léa  
jour pour  
que Dieu p  
Plus ré  
plusieurs g  
il a qualifi  
heureux A  
dolphe Ag  
Indes. Enf  
canonisatio  
court.

Mais per  
d'avoir vu p  
aussi à ce  
l'autre sur  
partit du p  
Bartléhemy  
apostolique  
nées au nc  
entreprise p  
Après lu  
ques-uns de  
bienheureu  
nard, ont ét  
être condui

Le siècle qui vient de finir était encore à son début, quand Pie VII élevait sur les autels le bienheureux Odin Barotto, curé piémontais ; et le seul Pie IX, au cour d'un pontificat plus long, il est vrai, que tous les autres, a décerné les honneurs de la canonisation à cinq curés des Pays-Bas, martyrisés à Gorcum, et ceux de la béatification à trois autres curés, le bienheureux Jean Sacander, curé en Bohême et second martyr du secret de la confession, le bienheureux Thomas Hélye, aumônier de Saint-Louis, puis curé en Normandie, et le bienheureux Vullerme de Léaval, curé en Piémont, dont la première fête coïncida jour pour jour avec la mort du Pontife qui l'avait glorifié et que Dieu paraît vouloir glorifier à son tour.

Plus récemment, Léon XIII a béatifié coup sur coup plusieurs groupes de martyrs, tant d'Orient que d'Occident ; or, il a qualifié au moins un d'entre eux du titre de curé, le bienheureux Antoine Francisco, compagnon du bienheureux Rodolphe Aquaviva et des Jésuites martyrisés à Salsette, dans les Indes. Enfin, nous sommes presque encore au lendemain de la canonisation du très humble et très glorieux curé de Mattaincourt.

Mais peut-être un plus grand mérite de notre temps est-il d'avoir vu plusieurs des curés, nos contemporains, se porter eux aussi à ce degré de vertu, que l'Église couronne un jour ou l'autre sur ses autels ; et, comme il était juste que l'exemple partit du premier curé de la ville et de l'univers, le vénérable Bartlémey Menochio, évêque de Porphyre et curé des palais apostoliques, sacriste et ami de Pie VII, est déjà depuis des années au nombre des personnages dont la béatification a été entreprise par le Saint-Siège.

Après lui, une mention des plus honorables est due à quelques-uns des apôtres des missions lointaines, qui, comme le bienheureux Charles Cornay ou le vénérable Théophile Varnard, ont été arrachés à leurs paroisses ou à leurs districts pour être conduits en prison et de là au martyre.

A côté de ces héros est venu récemment se placer le vénérable Jean-Baptiste Guarido, curé de Paterno, près de Naples. Mais un groupe remarquable de curés de notre époque est celui que forment Etienne Bellesini, curé de Genazzano, Vincent Romano, curé d'Herculanum, et Jean-Baptiste Vianez, curé d'Ars.

*La Semaine de Cambrai.*

## VARIÉTÉS

VIVE JÉSUS. — Les journaux de l'Amérique du Sud racontaient dernièrement le fait suivant ; il mérite d'être signalé à l'admiration des catholiques de tous les pays.

L'an dernier, la Chambre des députés du Chili, à Santiago, discutait le budget du culte. Le député Pleitado, déjà célèbre par sa rage antireligieuse, se répandit en blasphèmes et en insultes contre Dieu, la religion et ses ministres

Le député catholique de San Carlos, D. Mocario Ossa, prit alors la parole et protesta dans un langage élevé et vibrant contre celui qui avait eu l'audace d'insulter et d'outrager le saint nom de Dieu. Et il termina en tombant à genoux au milieu de l'émotion générale et en s'écriant : « J'adore Notre-Seigneur Jésus-Christ et je le proclame Roi et Seigneur de tout ce qui existe et Souverain des nations ! »

A cette éloquente protestation s'unit, au nom de tous les députés catholiques, M. Concha, leur chef au parlement. La population catholique de Santiago fit une solennelle adhésion à l'acte si noble et si chrétien de M. Ossa, et de chaudes félicitations lui furent adressées de tous les points du pays. L'archevêque de Santiago lui fit don d'un magnifique reliquaire d'or orné de perles et de pierres précieuses.

LES MISA  
pereur Gu  
que Stahl  
de l'hospit  
dont l'em  
Le gouver  
ner un trè  
ce. Un gra  
Jérusalem  
des fils  
inaugurat  
Comme  
montrer l'  
qu'elle cor  
efficaces d

La mais  
jours été l  
l'emplacen  
rent une é  
ge, tout pr  
si par les T  
sultan, auj  
sins à l'em  
narque en  
nédictins  
constructio

LE PAPE,  
Pontife a r  
teurs qui p  
me, en mèr  
Le pape  
tants de sag

LES MISSIONS CATHOLIQUES ALLEMANDES EN TERRE SAINTE. — L'empereur Guillaume a eu un long entretien avec le député catholique Stahl, au sujet des missions allemandes en Terre-Sainte et de l'hospice construit sur le terrain de la *Dormitio Virginis*, dont l'empereur avait fait présent aux missionnaires allemands. Le gouvernement et les catholiques allemands entendent donner un très grand éclat à la prochaine inauguration de cet hospice. Un grand pèlerinage allemand se rendra à cette occasion à Jérusalem en passant par Rome et, très probablement aussi, un des fils de l'empereur représentera Guillaume II à cette inauguration, le prince Eitel, dit-on.

Comme on le voit, l'Allemagne ne perd aucune occasion de montrer l'intérêt très vif qu'elle porte aux missions catholiques qu'elle considère à bon droit comme un des soutiens les plus efficaces de son influence et de son prestige à l'étranger.

La maison où la Sainte Vierge mourut, à Jérusalem, a toujours été l'objet de la vénération des premiers chrétiens. Sur l'emplacement de cette auguste demeure, les catholiques bâtirent une église sous le nom de la Dormition de la Sainte Vierge, tout près du Cénacle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce sanctuaire fut saisi par les Tucs et incorporé aux biens des mosquées. En 1899, le sultan, aujourd'hui interné, donna cet édifice et les terrains voisins à l'empereur Guillaume, à l'occasion du voyage de ce monarque en Palestine. Ce souverain transmit ce cadeau aux Bénédictins allemands, et ceux-ci entreprirent sans retard la construction d'une magnifique église et d'un couvent.

LE PAPE, LA PRÉDICATION ET LE CATHÉCHISME. — Le Souverain-Pontife a reçu, selon l'usage, en audience collective les prédicateurs qui prêchent dans les diverses basiliques et églises de Rome, en même temps que les curés des paroisses.

Le pape a pris place sur son trône, et il a adressé aux assistants de sages conseils.

« Aux prédicateurs des grandes églises, a-t-il dit, je recommande très spécialement de se préoccuper, avant tout, d'enseigner les grandes vérités de la foi. Il est triste de constater combien trop souvent la science des choses de la religion manque dans ces auditoires. C'est pourquoi vous devez enseigner. Ne vous perdez pas dans d'éloquents développements, mais rappelez-vous que votre devoir, c'est celui qu'indiquait Jésus lorsqu'il disait : « Enseignez ». C'est seulement ainsi que votre prédication pourra réellement produire les excellents fruits que nous en attendons ». Il a invité les prédicateurs des communautés religieuses à recommander l'observance des règles, la charité et le support mutuel. — Puis il s'est adressé aux curés, en insistant sur la nécessité des catéchismes. « Mes chers coopérateurs, leur a-t-il dit, considérez bien la gravité de votre devoir de donner l'éducation et l'instruction religieuses. Je vous fais cette recommandation pour que ni vous ni moi ne nous trouvions un jour incapables de répondre au Juge éternel sur ce point si important de notre ministère. Je sais bien qu'il n'est pas facile d'avoir tous les enfants ; mais cette difficulté ne dispense pas de tenter tous les moyens pour obvier à ces manquements si graves. Ne reculez devant aucun ennemi pour chercher ces enfants et les préparer à bien recevoir les sacrements. Un curé ne sera jamais trop zélé pour préparer les cathéchismes, les surveiller, appeler les autres personnes pour l'aider dans cette œuvre sainte. Dites aussi en mon nom aux autres prêtres, même à ceux qui n'ont pas charge d'âmes, qu'ils sont toujours obligés à exercer le saint ministère et surtout à instruire la jeunesse et à la préparer à bien recevoir les sacrements ». Le pape a donné quelques avis pratiques en vue des premières communions à Rome, et a fini en donnant la bénédiction à tous les prêtres présents.